

en vers et en cinq actes, LE TRIOMPHE DES BERGERS, dont nous parlerons tout à l'heure. Rien n'indique dans cette œuvre les atteintes de la vieillesse ; si tout y porte les traces de l'inexpérience dramatique et s'il cessa d'écrire après ce premier essai, il ne s'arrêta pas de vivre.

Mais à défaut de tout ce que nous désirerions raconter et de ce qui demeure inconnu, nous pouvons restituer à notre chroniqueur-poète toute une longue lignée d'ancêtres. La souche de cette famille de paysans remonte assez loin et pendant plus de quatre siècles elle porte des rameaux vigoureux.

En 1326, un Jacquemin est établi au Violet, possesseur des Prés, appelés Gouttaveyre ; on le mentionne dans l'acte de cession du bois Farost, par Raymond, abbé de Valbenoîte (1).

Aux terriers de cette abbaye (terrier Roeria 1454, terrier Paula 1495), deux Jacquemins, possesseurs des mêmes biens, sont parmi les tenanciers (2).

En 1478, Mathieu Jacquemin meurt en laissant des mineurs ; une enquête et vérification par témoins touchant son testament sont commencées et par commission du 16 octobre, Guiot, greffier de Rochetaillée, en est chargé.

---

(1) Cet acte de cession est du 15 juin 1326. Reçu, À. de Clapierio ; la copie que nous en possédons collationnée par B. Carie est du xvme siècle. Ce document nous permet d'ajouter le nom de Raymond à la liste des abbés de Valbenoîte, publiée dans la *Gallia Christiana*. T. IV, c. 314.

(2) Nous avons constaté l'existence au moins de quatre terriers de l'abbaye de Valbenoîte, celui de Pierre Clapier (1388-1414) celui de Roeria, à la bibliothèque publique de Saint-Étienne (1454), celui de Gabriel et Pierre Paula (1495-1531) et un autre aux archives départementales de la Loire, de 1626.